



Chers locataires,

Cette année qui s'achève aura été riche d'une activité de production de logements pour Habitat 06. Ce sont près de 190 appartements qui vont être livrés d'ici à quelques semaines, preuve qu'Habitat 06, avec le soutien du Conseil Général des Alpes-Maritimes, est au rendez-vous des enjeux du logement dans notre département.

Je profite de cette nouvelle Lettre trimestrielle pour vous présenter mes meilleurs vœux. Que l'année 2014 vous apporte bonheur, joies familiales et succès dans vos initiatives et vos projets. L'équipe d'Habitat 06 sera plus que jamais mobilisée pour vous apporter un service de qualité. Nous avons renouvelé les principaux contrats d'entretien des immeubles, en recherchant systématiquement le meilleur service à un coût maîtrisé. Nous aurons l'occasion d'évoquer dans notre prochain numéro notre plan d'actions 2014, principalement tourné vers l'amélioration en continu des services et des réponses à vos réclamations, mais également axé sur le lancement du programme de réhabilitation des Pugets et de La Colette que certains d'entre vous attendent avec impatience. Une communication spécifique vous sera apportée sur ces programmes, notamment sur le calendrier et la nature des travaux qui seront réalisés.

Je vous renouvelle, au nom de toute l'équipe d'Habitat 06, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Directeur Général - Laurent CHADAJ

L'année dernière, nous vous avons souhaité une très bonne année 2013. Nous espérons que vos vœux se sont réalisés.

A nouveau, toute l'équipe de gestion vous souhaite une bonne année, encore meilleure que la précédente !



Que 2014 soit pour vous et vos proches, l'année de toutes les réussites et de toutes les joies.



Hausse des loyers

Info
En application des termes du contrat de location, les loyers sont révisés tous les ans au 1^{er} janvier.

Cette évolution est basée sur l'évolution de l'indice IRL (Indice de Révision des Loyers).

Au 1^{er} Janvier 2014, la hausse des loyers sera de 0.9%.



Enquête SLS

Nous vous rappelons que nous vous avons adressé l'enquête sur les revenus et la situation des occupants.

Si vous n'avez pas répondu à cette enquête, nous vous invitons à nous retourner les documents dans les meilleurs délais pour ne pas avoir à payer un supplément de loyer maximum (qui peut atteindre plus de 1 000€/ mois).





Info /Pratique :

Les contrats d'entretien

En cette fin d'année 2013, HABITAT 06 a procédé à de nombreux appels d'offres:

- entretien des ascenseurs,
- entretien des chaudières individuelles,
- entretien des espaces verts,
- entretien des portes de garages et barrières automatique,
- désinsectisation.....



L'objectif de ces remises en concurrence régulières est de maintenir un coût de prestations toujours compétitif tout en optimisant les prestations.

Deux numéros sont à retenir, il s'agit des **appels d'urgence** (24 heures /24 et 7 jours /7) pour:



Les Ascenseurs

Entreprise KONE
0970 80 80 80



Les chaudières individuelles

Entreprise PROXISERVE
0811 01 07 06



Harmonisation des paiements en euros

Une nouvelle étape va être franchie au 1^{er} Février 2014 avec la généralisation obligatoire des nouvelles modalités de virement et de prélèvement dans le cadre de l'espace unique de paiement en euros le Single Euro Payments Area (SEPA).

A compter de cette date tous les mouvements bancaires devront se faire dans le respect de cette nouvelle norme.

Le RIB (Relevé d' Identité Bancaire) est supprimé et remplacé par un IBAN (International Bank account Number) et un BIC (Bank Identifier Code). Cette transformation se fait en général automatiquement par votre banque.

Si vous donnez un ordre de virement SEPA à votre banque, vous devez indiquer les coordonnées bancaires d'HABITAT 06 en utilisant l'IBAN et le BIC.

Si vous payez déjà par prélèvement, vous n'avez aucune démarche supplémentaire à faire pour passer au prélèvement SEPA.

Tous les locataires en prélèvement automatique recevront un courrier personnalisé d'HABITAT 06 à ce sujet leur communiquant les nouvelles références, pour les autres locataires leur relation avec HABITAT 06 n'est pas touchée par cette réforme.

